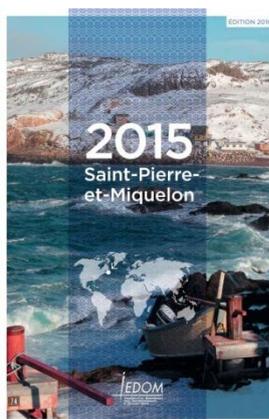


## Publication du rapport annuel

### « Saint-Pierre-et-Miquelon en 2015 »



**L'Institut d'émission des départements d'outre-mer publie son rapport annuel : « Saint-Pierre-et-Miquelon 2015 », téléchargeable sur le site de l'IEDOM : [Rapports annuels](#).**

Le rapport annuel de Saint-Pierre-et-Miquelon 2015 de l'IEDOM – édition 2016 – dresse la situation économique et financière de l'archipel en 2015, au travers de données chiffrées et d'analyses sectorielles. Ce rapport se divise en quatre chapitres :

- le chapitre I présente les caractéristiques structurelles de l'archipel ;
- le chapitre II analyse l'évolution économique du territoire ;
- le chapitre III étudie l'évolution des principaux secteurs d'activité ;
- le chapitre IV analyse l'évolution monétaire et financière en 2015.

Au regard de l'orientation positive observée en 2014, le bilan de l'année 2015 reste favorable mais il est plus contrasté : certains indicateurs se dégradant sensiblement, notamment au niveau sectoriel. On observe par ailleurs une légère reprise de l'inflation, qui reste tout de même à un niveau modéré (+1,5 %). La situation sur le marché de l'emploi s'améliore, favorisant ainsi la consommation des ménages. Du côté des entreprises, l'investissement continue de croître, porté notamment par le dynamisme du financement bancaire.

Dans ce contexte, le secteur bancaire enregistre de nouveau une progression de son activité, portée à la fois par la vigueur de l'épargne constituée par les ménages ainsi que par la croissance marquée des concours accordés aux acteurs économiques.

Au niveau sectoriel, le bilan demeure mitigé. Après l'embellie constatée en 2014, l'activité touristique affiche des résultats en demi-teinte en 2015. La commande publique est également en léger recul. Enfin, alors que la pêche artisanale est en nette hausse, l'activité de la pêche industrielle se contracte fortement.

Les perspectives pour l'année 2016 sont encourageantes, l'activité devant se maintenir à un niveau proche de celui observé en 2015, tout en s'orientant progressivement vers une plus grande captation des flux économiques extérieurs.

===

Pour mémoire, les **dernières publications de l'IEDOM Saint-Pierre** :

[Note expresse – Portrait : L'économie de Saint-Pierre-et-Miquelon en 2015](#)

[Note expresse – Eclairage : L'économie bleue à Saint-Pierre-et-Miquelon](#)

[Note expresse – Tendances conjoncturelles](#)

[Infos financières – Évolutions monétaires à Saint-Pierre-et-Miquelon](#)

---

**L'IEDOM** assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'Outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion, Mayotte), ainsi que dans les Collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint Barthélemy et Saint-Martin, dont la monnaie est l'euro. Établissement public national, il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

**Les publications de l'IEDOM sont accessibles gratuitement sur le site [www.iedom.fr](http://www.iedom.fr)**

Contact presse : A.PERE, tél : 05 08 41 06 06, [Aurelien.PERE@iedom-spm.fr](mailto:Aurelien.PERE@iedom-spm.fr)